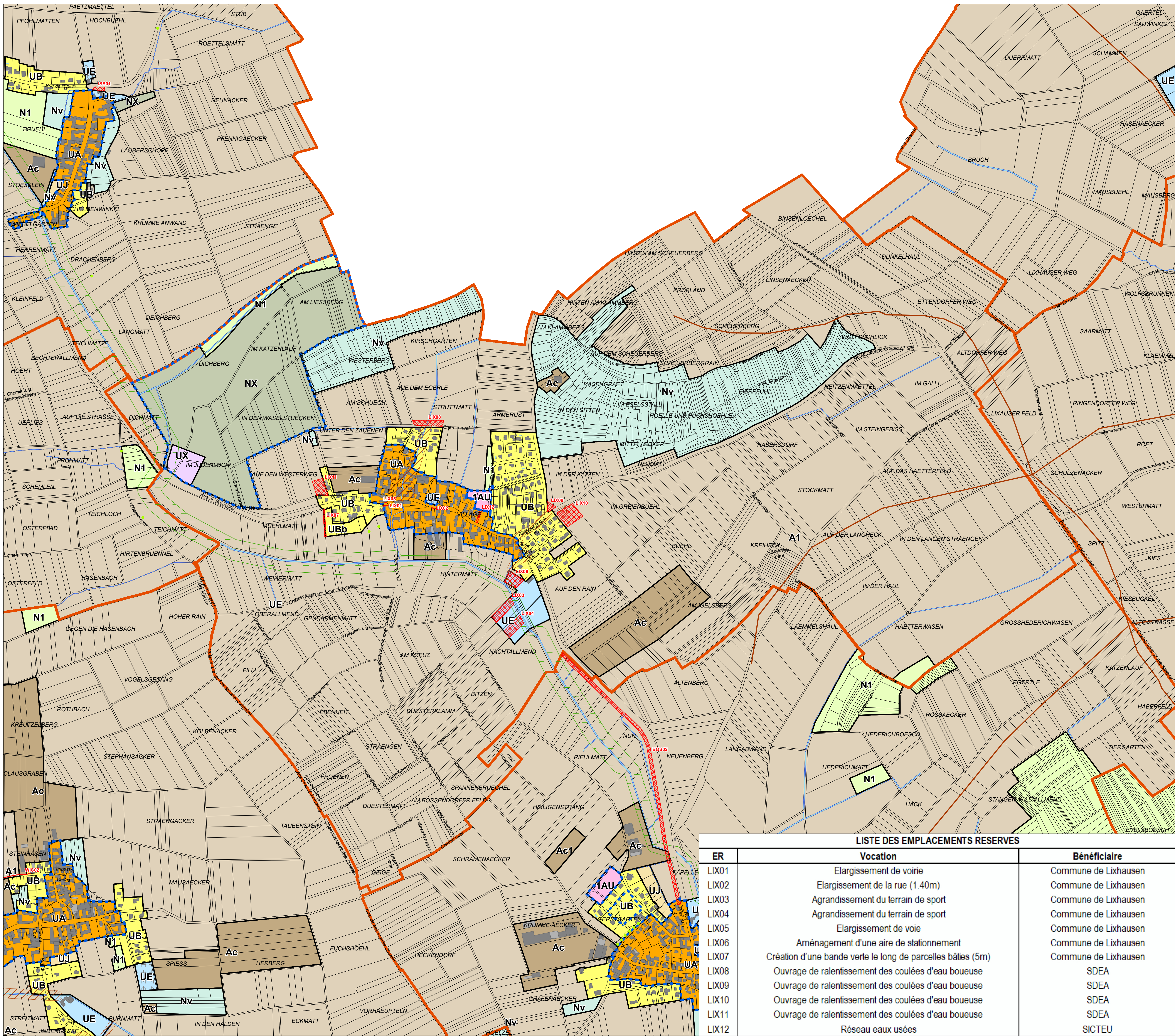




- arbre à protéger pour des motifs d'ordre culturel, historique, architectural ou écologique, au titre de l'article L151-23 du Code de l'urbanisme
- ligne de crête
- élément de paysage à protéger pour des motifs d'ordre culturel, historique, architectural ou écologique, au titre de l'article L151-23 du Code de l'urbanisme
- risque de coulée d'eau boueuse
- emplacement réservé
- secteur comportant des Orientations d'Aménagement et de Programmation
- élément de continuité écologique et trame verte et bleue



maître d'ouvrage :
Communauté de Communes du Pays de la Zorn

Plan Local d'Urbanisme Intercommunal

REGLEMENT GRAPHIQUE Commune de Lixhausen

PLU APPROUVE

Vu pour être annexé à la délibération du Conseil communautaire en date du XXXXXXXX

A Hochfelden, le
, le Président.

conduite d'études :
OTE Ingénierie
Géomètre Expert ANDRES



1:5 000

LISTE DES EMPLACEMENTS RESERVES		
ER	Vocation	Bénéficiaire
LIX01	Elargissement de voirie	Commune de Lixhausen
LIX02	Elargissement de la rue (1.40m)	Commune de Lixhausen
LIX03	Agrandissement du terrain de sport	Commune de Lixhausen
LIX04	Agrandissement du terrain de sport	Commune de Lixhausen
LIX05	Elargissement de voie	Commune de Lixhausen
LIX06	Aménagement d'une aire de stationnement	Commune de Lixhausen
LIX07	Création d'une bande verte le long de parcelles bâties (5m)	Commune de Lixhausen
LIX08	Ouvrage de ralentissement des coulées d'eau boueuse	SDEA
LIX09	Ouvrage de ralentissement des coulées d'eau boueuse	SDEA
LIX10	Ouvrage de ralentissement des coulées d'eau boueuse	SDEA
LIX11	Ouvrage de ralentissement des coulées d'eau boueuse	SDEA
LIX12	Réseau eaux usées	SICTEU